

des gestions techniques permanentes du service des voies communales ou des chemins ruraux, le concours d'un homme de l'art est nécessaire,

gestion technique permanente des V.C et des chemins ruraux.

déposée le 30.1.79

donne délibération et autor. de la Pref. à l'exécution jointe au mandat n° 90

ex. 80

considérant que le service de l'équipement possède un représentant local qui présente toutes les garanties de compétence technique et administrative pour la conduite des travaux,

Vu la loi n° 48-1530 du 29 septembre 1948,

Vu l'arrêté interministériel du 7 mars 1949, modifié par les arrêtés des 23 juin 1976 et 23 septembre 1977,

Vu l'arrêté interministériel du 28 avril 1949, modifié par les arrêtés des 23 juin 1950, 27 février 1953, 11 décembre 1953, 13 avril 1961, 16 janvier 1962, 19 décembre 1963, 23 novembre 1966, 19 juillet 1967, 9 aout 1967 et 1<sup>er</sup> octobre 1976

Déicide.

De solliciter le concours du service de l'équipement avec participation des Conducteurs des Travaux Publics de l'Etat pour les gestions techniques permanentes du service des voies communales ou des chemins ruraux, la présente délibération prenant effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978,

fixe le montant des honoraires à verser à ce service conformément aux instructions réglementaires en vigueur,

A row of handwritten signatures in black ink, likely belonging to the members of the council, are placed over a solid horizontal line.

20. février 1979

compte rendu

Tous les conseillers sont présents et la séance débute à 20 H.35, par la lecture du compte rendu de la réunion précédente du 28.12.78.

#### Remplacement employé communal.

Onze candidatures sont parvenues en mairie de Beauregard suite à l'offre d'emploi communiquée par la presse.

Les noms des candidats sont : Alix Belle et Pozin de Meymans Reg de Beauregard, Graillet de St' Ilamans - Koenig de Barbises - Sileud d'Oriol - Mennessier de Romieu Roussel d'Aouste - Dimal de St' Rambert d'Albon - Pascal de Buis les Baronnies - Valentin de Viviers.

Chaque candidature est examinée et après plusieurs éliminations cinq personnes seront convoquées le samedi 3 mars à 9 heures devant une commission municipale. Ce sont M. Pascal, Silenç, Graillat, Roussel, Allonnes. Les résultats de cette commission seront communiqués lors de la prochaine séance du Conseil du vendredi 9 mars, au cours de laquelle une décision sera prise en présence de tous les conseillers.

#### Subventions :

Il a été notifié à la mairie l'attribution, à titre officieux, d'une subvention d'un montant global de 27 200 francs soit : 8.000 francs pour la zinguerie du toit de l'église de Beaugard, 14.000 francs pour les W.C. des deux villages.

5.200 francs pour la mise en conformité de la chaudière de P.R. Il est à noter que ces subventions représentent 40 % de chaque engagement de dépense.

#### Syndicat des eaux :

Antenne de Rives : les travaux seront effectués par l'Entreprise Chambard  
Antenne de la Combe : (tête d'homme) c'est l'Entreprise Cheval qui sera chargée des travaux.

Ceux-ci seront effectués dans le printemps 1979.

#### Questions diverses :

- La commune accepte de céder la coupe du petit bois lui appartenant à M. Barthélémy moyennant un don qui sera au profit des Anciens.
- Il est envisagé de trouver une personne sur Beaugard qui aurait la charge d'un traîneau neuf et qui ferait la trace sur Beaugard.
- Don : Un don des donneurs de sang en faveur des Anciens a été fait par la section de Bg. de P.éage = 150 francs
- Foyer Rural : Un contrat d'entretien sera souscrit pour la chaudière du chauffage central du Foyer Rural.
- Recensement général agricole : mise à jour des fichiers communaux d'exploitations agricoles. Mme le maire organisera une réunion à la mairie avec M. et Mme Bossanne - M. Lott et J.P. Benistant.

La séance se termine par les convocations des membres du conseil municipal pour participer aux réunions organisées par les candidats aux élections cantonales.

La séance est levée à 22 H. 35.

J. Bellot

Haut  
Bossanne  
L.  
Benistant  
J. P. Benistant  
L.  
F. Bellot  
J. Bellot

9 mars 1979

Tous les membres sont présents et la séance débute à 20H45. La séance débute par la lecture du compte rendu de la dernière réunion 20.02.79.

compte rendu  
c. m.

### Remplacement Ouvrier d'Entretien de la Voie Publique.

Une réunion avec certains candidats a eu lieu à la mairie le samedi 3 mars. Il est fait part de cet entretien et la discussion s'instaure à propos de 3 candidats qui semblent le mieux remplir les conditions requises.

A la majorité le conseil décide de choisir M. Roussel, d'Aoste sur Sye, il faudra néanmoins que M. Roussel obtienne impérativement le permis de conduire avant le 31 mars.

Au cas où M. Roussel, n'obtiendrait pas le permis à cette date, il serait procéder à la nomination de M. Boeglin ou M. Silvad.

### Adduction d'eau aux écoles de Beauregard

Le C. M. demande à la S<sup>tr</sup> Sica de faire les travaux nécessaires pour remettre en état la desserte d'eau des écoles de Beauregard et la maison Champex.

### Budget 79:

Le budget sera présenté à l'approbation du conseil le vendredi 23 mars. Il est probable que l'augmentation des cotisations sera proportionnelle à la hausse officielle soit de 10%.

des indemnités du Sonnen. Civil et de gérants de cabine seront augmentées à concurrence de l'augmentation du smic.

Des renseignements seront pris auprès du service des PTT pour supprimer les P.-A.B., qui ne s'avèrent plus utiles vu le grand nombre d'installations téléphoniques existantes.

### Questions diverses.

M. le Maire communique un plan d'élargissement de la nationale en route à 4 voies. Ce projet supplantera probablement le projet d'autoroute Vulence - Genève.

Il est signalé <sup>le retard</sup> pris aux divers travaux s'effectuant aux écoles de Beauregard. Le C. M. demande à ce que la fin de ces travaux s'accélèrent.

Deux problèmes concernant les ordures ménagères sont étudiés - le conseil précise après étude de ces cas

que lorsque une seule taxe d'habitation est due, une seule taxe de ramassage des ordures sera comptabilisée.

La sortie de slai a été une réussite. Il est dommage que les élèves n'aient pas eu beaucoup de neige. Ceci leur a néanmoins permis de mieux comprendre les problèmes du plateau du Vercors (travail des bûcherons, vie d'un éleveur de moutons etc.)

La commission des écoles procédera à une visite des bâtiments et des installations scolaires le samedi 17 mars. rendez-vous à la mairie à 11 H.

Convocation des Conseillers pour le scrutin du dimanche 18 mars 79 de 8 H. à 18 H.

La séance se termine à 22 H 45.  
du dit.

Virement de crédits  
déposée le 12.3.79

combustibles chap. diminué 63 = 300,00 - chap 60 augmenté 300,00
Intérêts - - - 63 = 01 - art. 671 - 01
du dit.

Revalorisation des salaires Gérants de cabine et Sonneurs-Civil. vu l'augmentation du SMIC en 1978, il y a lieu de revaloriser les indemnités des Gérants de cabine Téléphonique et Sonneurs-Civil, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1979.

Le C. M. après avoir délibéré décide une augmentation de environ 13%, qui correspond à l'augmentation du SMIC de 1978.

- Les Gérants de cabine percevront une indemnité annuelle de 1200 F.
- Le Sonneur-Civil : 440

Les crédits seront prêvus sur le budget primitif 1979  
du dit.

Mme le Maire, donne lecture au C. M. de la circulaire de M. le Préfet,

Le bureau du conseil de Prud'hommes de Romans a émis un vœu, tendant au relèvement du montant des vacances allouées aux conseillers.

Il est demandé que le montant actuel de l'indemnité qui a été fixé à 36 F. par vacation de trois heures par arrêté Préfectoral n° 4566 du 1<sup>er</sup> Août 1977, soit porté à 44 F. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1979.

Le C. M. après avoir délibéré,  
Décide de cette augmentation.

*H. Martel*

*H.C.B. Bossard* *Thibaut* *lars* *Batelin*  
*Denat* *B. Bile* *G. Deloye* *P. Dalle* *Jean*

23 mars 1979

Tous les membres sont présents et la séance débute à 20H40 par la lecture du dernier compte rendu en date du 9 mars 79.

### Compte rendu

#### Budget Primitif 79:

##### Dépenses de fonctionnement:

davies et fournitures	13.800,00
frais de personnel	102.000,00
Impôts et taxes	1.100,00
travaux et services extérieurs	91.598,38
participation et contingents	46.503,80
subventions	5.120,00
fr. de gestion générale	<u>22.000,00</u>
Total	294.365,59

##### Recettes de fonctionnement

produits d'exploitation	1.600,00
produits financiers	10,00
recauvements subventions	960,59
part annuels produits fiscaux	84.581,00
Impôts indirects	8.358,00
contributions directes	195.251,00

Dépenses d'investissement: 65.730,32 - égales aux recettes d'investissement.

Le budget est équilibré.

En dépenses d'investissement, nous trouvons au S.I.V.M. 16.630,55, en frais de réfection ~~et intérieur~~ Foyer Rural et logement des écoles de Beaugeard 20.148,40 - solde W.C. de B.B.T 8.000.

En outre le conseil a demandé que soient prévus sur ce budget les travaux suivants: école de Meymans, réfection des W.C., chencaux du logement et clôture du terrain de sport.

église de Meymans, pour consolider l'édifice, il est envisagé la pose de deux clés. Ecole de Beaugeard, divers petits travaux d'entretien et de réparation. En plus il a été soulevé le problème de l'aménagement de la mairie. Pour tous les travaux de plomberie et de plâtrerie, plusieurs entreprises seront contactées pour l'établissement de devis. A la fin de cette discussion, le budget est approuvé et signé par l'ensemble du Conseil.

#### Questions diverses:

Actualisation des évaluations foncières: il a été signifié à la Municipalité que le coefficient du revenu cadastral passe de 1,20 à 4,39, soit le maximum de l'imposition. Le village constate que la commune est classé en zone défavorisée, que les communes voisines sont mieux indexées et conteste ainsi cette décision.

Certificat d'Urbanisme: Le conseil après étude d'un C.U. au quartier des Thivernans demande à ce que la construction envisagée se situe dans le contexte du hameau, soit à moins de 25 m. des constructions existantes.

Calgi restaurant "La Terrasse": Le conseil transmet à la préfecture avec avis défavorable, sauf exception, une demande de dérogation aux bennes d'ouverture de cet établissement.

Opération Pognes 79: Le responsable sera M. Darlay et cette opération se déroulera les 5 et 6 mai 79. Les jeunes intéressés sont invités à contacter Ch. Darlay.

Travaux S.IKA: lors de la précédente réunion, il avait été demandé de remettre au village l'eau qui avait été coupée. Le conseil souhaitait également voir délivrer les plantations imposées par l'arrêté préfectoral.

La séance est levée à 23 H.

A row of handwritten signatures in ink, likely belonging to the members of the council, are written over a single horizontal line. The signatures include: ff. Alet, Mottet, Bosse, Bonyan, Dalle, P. Richey, G. Dela, J. B. Meur, and G. J. Caron.

6 Avril 1979

compte rendu

Tous les membres sont présents, la séance débute à 20 H. 30  
Remplacement Délégué Communal:

Exceptionnellement, le délai accordé à M. Roussel est porté jusqu'au lundi 9 Avril 79. Passée cette date, le conseil décide de faire appel à M. Sibleu, si M. Roussel n'a pas réussi son examen.

#### Logement école de Beauregard

Le conseil décide de refuser de céder le second logement gratuitement, celui-ci serait néanmoins loué à l'institutrice en priorité.

#### Questions diverses:

- une demande de certificat d'urbanisme (Chatelan) et une demande de permis de construire (Mangnez) reçoivent un avis favorable.
- Pont de la Bouze, situé à la limite des communes de Beauregard, et de Chatuzange-le-Goubet, coût 120.000,00 Frs. à partager entre les deux communes.
- Le maire signale que la S.A. Sika, procède à l'adduction d'eau aux Eclus de Beauregard - En outre un pépiniériste a été contacté pour envisager les plantations nécessaires.
- Plusieurs entreprises ont été contactées pour préparer des devis de tous les travaux de plateau peinture à exécuter, au Foyer Rural

et aux logements des écoles de Beauregard.

Parallèlement à l'aménagement de la saline, il est envisagé de faire établir un devis pour une installation du chauffage central.

- La séance se termine à 22 H. 30

— du dit —

création d'un emploi de O.E.V.P.  
à temps complet  
déposée le 18. Avril 79

III. le maire, rappelle au conseil, la délibération du 15 Septembre 1978, créant deux emplois distincts :

1 emploi de O.E.V.P., 36 H. par semaine.

1 emploi Garde-Champêtre 5 H. par semaine.

III. le maire demande au conseil de supprimer l'emploi de garde-champêtre et créer un seul emploi de Ouvrier d'Entretien de la Voie Publique à temps complet.

Après le départ de M. Brugère Robert à compter du 28.02.79  
M. ROUSSEL Roger est nommé O.E.V.P. (arrêté du maire du 13 Avril 1979).

Le conseil, après en avoir délibéré,

1° - Crée un emploi de Ouvrier d'Entretien de la Voie Publique à temps complet.

2° - Adopte les indices de traitement, indice brut 203,  
groupe III.

3° - Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 61 du budget.

4° - L'intéressé devra accomplir un stage de 1 an, et pourra être titularisé au bout de ce stage.

5° - Il sera affilié à la C.N.R.A.C.L.

6° - Les indemnités de résidence et supplément familial lui seront alloués.

7° - M. Roussel Roger prendra son service à compter du 17 Avril 1979.

— du dit —

demande d'autorisation  
d'occuper le logement  
des écoles de Mégmanns  
déposée le 12.04.79

III. le maire, explique au conseil que l'appartement prévu pour M. Roussel, le nouvel employé communal n'est pas disponible tout de suite.

Le logement de l'école de Mégmanns est inoccupé depuis la rentrée scolaire 1977. Mme Extrant, institutrice loge chez ses parents.

Il y a lieu de demander à M. le Préfet, l'autorisation d'occuper ce logement.

Le C.M. après avoir délibéré,

Décide de demander l'autorisation à M. le Préfet d'occuper le logement de l'école de Beaugard pour quelques mois en attente du logement prévu, disponible.

Dit que l'occupation du logement des écoles sera interrompue sans délai si l'institutrice ou un nouveau maître devait prendre cet appartement.

A row of handwritten signatures in black ink, all crossed out with a horizontal line. From left to right, the names are: H. Laroche, Chauvelot, Borsat, Bourdais, Chabert, Dr. Bay, G. Marceau, Lemire, Z. Lubk, and Bellot.

11 mai 1979

Tous les conseillers sont présents sauf, M. Chabert excusé.

- Le compte rendu de la réunion du 5 avril est adopté sans observation.  
Opération Pognes :

Elle a rapporté, sur la commune la somme de 1347 F. net. merci aux jeunes qui ont contribué à la réussite de cette opération.

Loyer école de Beaugard :

La jouissance du 2<sup>e</sup> logement est laissée à titre gracieux, à l'institutrice jusqu'aux vacances de 1980. Aucune réparation ne sera effectuée dans cette appartement avant son départ.

Salle du Foyer Rural

Lorsque la salle est louée pour un commerçant pour organiser une réunion dans un but lucratif, le tarif sera aligné sur les locations à des gens de l'extérieur (250 F. pour un banquet)

Décharges Sauvages :

Certaines personnes se débarrassent de leurs ordures, gravats, déchets en les jetant n'importe où, (en particulier dans la carrière de graviers municipale) il est rappelé que toute décharge est interdite même sur des terrains dont on est propriétaire. Des panneaux seront placés aux endroits les plus utilisés.

Demande de permis de construire

Le C. M. étudie différents dossiers de permis de construire. Les membres du conseil s'inquiètent des demandes de plus en plus anarchiques, tant, par leur emplacement que leur architecture, déposées avec l'accord de l'Architecte consultant. Ils décident donc de transmettre 2 dossiers sans avis.

Choix des Entrepreneurs pour les travaux financés par la Commune en 1979

- WC des écoles de Beaugard + zincerie, Ent. Dibaud pour 2.211,76 F. Les travaux doivent être terminés pour le 15 Août.

Peinture du Foyer rural : Ent. Agranier, pour 21.770 F.

Aménagement de la Mairie : menuiserie + plafond, Ent. S. M. Penchet pour 7.300 F. - Electricité : Ent. S.P. Didier pour 2.200 F.

Les lots plâtrerie, plomberie, sanitaire et chauffage seront donnés lors d'une prochaine réunion, lorsque tous les devis auront été transmis.

La séance est levée à 23 H. 45  
du dit

Demande de subvention  
pour la peinture du  
Foyer Rural à  
Sileymans

M. le Maire présente au conseil des dévis pour la peinture du Foyer Rural de Sileymans, ces travaux n'ont jamais été exécutés depuis la construction du Foyer Rural.

Le devis de l'Entrepise Alain Agranier de Bouy de Peage a été retenu.

Il s'élève à la somme TTC.

21.770,95

Le C. M., après avoir délibéré,

- Approuve ce projet,

- Sollicite une subvention de M. le Président.

Les crédits nécessaires sont prises sur le budget primitif 1979 et le solde sera pris sur le budget supplémentaire 1979 article 232.

du dit.

WC écoles de  
Sileymans et Zinguerie  
demande de subvention  
du P. D. S.

déposée le 22.05.79

M. le Maire présente au conseil des dévis pour l'alimentation en eau et à l'installation de WC avec chasses aux écoles de Sileymans, plus un devis de zinguerie pour cette même école.

Le devis de l'Ent. Sibaud de Chatuzange a été retenu.

Pour les W.C. en TTC

3.372,77

pour la zinguerie en TTC

838,49

Soit un total de

4.211,26

Il propose de solliciter une subvention du Fond Départemental Scolaire.

Le C. M., après avoir délibéré,  
Accepte le devis présenté,

Sollicite une subvention du F. D. S.

Les crédits nécessaires seront votés sur le budget supplémentaire 1979, article 232.

- du dit -

M. le Maire, invite le conseil à dresser le programme des travaux et acquisitions à réaliser pour l'amélioration du service scolaire, en vue d'utiliser les fonds provenant

caisse Départementale  
de scolaire 1978-1979  
déposée le 22-5-79

de la caisse départementale "Attribution de garantie" pour  
l'année 78-79.

Se propose le projet suivant :

Un projecteur pour diapositives. art. 607	500,00
1 <sup>er</sup> bibliothèque édition Gamma - 607	<u>153,70</u>
	693,70

Le conseil après avoir délibéré,

sollécite la subvention de la Caisse Départementale de scolaire,  
Vote la participation de la commune à l'article 607.

- du dit -

M. le Maire rappelle au conseil la délibération du  
16-Avril 1976, ayant pour objet la police d'assurance SAMDA  
couvrant les risques suivants :

Incendie - dégâts des eaux - bris de glace - R.C. accidents  
de service des agents permanents - décès des agents permanents.

Le C.M. après avoir délibéré,

Accepte cette nouvelle garantie, "Maladie Maladie des Agents Permanents".  
Autorise le Maire à signer ce nouveau contrat.

Les fonds sont prévus sur le budget 79

A row of handwritten signatures in ink, likely belonging to council members, placed over a horizontal line.

29 juin 1979

Compte rendu

Tous les membres sont présents et la séance débute par  
la lecture du compte rendu de la réunion du 11 mai 1979.

#### Peinture Foyer Rural :

Le conseil procéde au choix des couleurs de peinture pour  
le Foyer Rural ; 3 couleurs sont retenues pour les différentes  
couches du sous-bassement, des murs et des diverses boisseries.  
Ces travaux seront réalisés très prochainement.

#### Travaux de voirie :

Le F.D.A.C. attribue une subvention de 22.550 F. à la commune  
Cette somme servira à divers travaux d'entretien à la Réplan,  
les Genetsch, le Thiolet, soom, travaux de débroussaillages.  
Les travaux de goudronnages seront effectués par la C.L.G.B.

Ces travaux seront réalisés durant l'été, au même moment que les goudronnages des chemins neufs.

#### Questions diverses

Sur la Terrasse, la municipalité considère que le problème soulevé par les propriétaires doit être solutionné par eux-mêmes.

#### Devis chauffage de la mairie

Les Ets DUC et SERT ont proposé plusieurs devis de chauffage de la mairie. Après étude des propositions, le conseil choisit le devis DUC, pour un montant de 34.391 F. Ce projet comprend le chauffage central au gaz à l'étage et des radiateurs ventouses à gaz pour le rez de chaussée.

Quelques problèmes annexes sont soulevés et rapidement résolus avant la fin de la réunion à 23 H.

- audit -

Mme le maire expose au C.M. que la commission Départementale a attribué à la commune, dans sa séance du 16 mai 1979, une subvention de 22.559 Frs sur le Fonds Départemental d'Aide aux Communes (F.D.A.C. entretien), programme 1979.

Le conseil municipal.

Oui l'expose Mme le maire,

- Prend acte de la subvention de 22.559 Frs, F.D.A.C. entretien, programme 1979.
- s'engage à exécuter les travaux d'entretien correspondants

3 Septembre 1979.

Membres absents excusés: Mme Belley Eliette - Mr Mollet, J. Pium-Châtelain

La séance débute à 21 H. par la lecture du compte rendu de la réunion du 29-juin 1979.

Goudronnage des chemins: les travaux sur les chemins neufs ont été réalisés le 23 Aout.

Travaux de réfection de la mairie: les travaux débuteront dès que les derniers devis manquants seront parvenus et auront été étudiés à la mairie.

F.D.A.C entretien

1979

déposée le 5.07.79

compte rendu

Ecoles de Meymans et Beauregard : A Meymans, les travaux sur les WC - élèves, sont pratiquement achevés. De même à Beauregard, la clôture du mur devrait s'achever dans les prochains jours. Par ailleurs, une rampe sera apposée à proximité des WC publics pour prévenir d'éventuels accidents. En outre, la peinture de la salle de classe de l'école de Beauregard, a été prévue pour les congés de Noël.

Réfugiés du Sud Est Asiatique : Une famille arrivera à Richecourt-Saint-Martin fin septembre. Le conseil décide d'envoyer l'Agent communal participer aux tâches de réparation de la maison d'habitation pendant une ou deux journées.

#### Certificats d'urbanisme - Permis de construire

De nombreuses demandes sont parvenues à la Mairie. Chaque cas est soigneusement étudié et sept certificats d'urbanisme sont acceptés. Deux demandes de permis de construire dont une pour la construction d'un élevage, sont étudiées et acceptées.

#### Questions diverses

- La municipalité a appris la promotion de M. Raoul Belley au grade d'Officier de l'ordre du Mérite Agricole. M. Deluge Aimé a été nommé Chevalier du même Ordre.
- La liste pour le ramassage des ordures ménagères a été revue par le conseil pour 1975.
- Travaux sur les ponts : le devis du Pont de la Bore est parvenu. En ce qui concerne Beauregard, le conseil attend le devis des services de l'équipement.
- Adduction d'eau quartier Tête d'Homme. Le Maire informe qu'une prochaine réunion sur le chantier aura lieu le vendredi 7 Septembre. Les travaux devraient bientôt s'achever. (pas des suspentes)
- Panneau de signalisation quartier Picards (vers chemin de Rives) et village de Beauregard : il sera demandé à l'Équipement, l'autorisation d'apposer ces panneaux qui pourraient renforcer la sécurité dans ces deux lieux.
- Traineau pour la neige. Dans une prochaine réunion, sera soulevé à nouveau l'achat d'une nouvelle lame afin que chaque section en possède une.
- Un courrier sera adressé aux PTT pour demander des renseignements à propos des Postes d'Abonnement Publics devant être inutiles vu le multiplication du réseau téléphonique individuel.
- De même, un courrier sera adressé à la SIRTA afin de lui demander de prévoir pour cette hiver les plantations d'espacecs

appropriées lui restant à charge.

- Il sera adressé un courrier à M. Féri lui demandant également s'il a procédé aux plantations qui il avait à faire à proximité de son habitation.
- Le mur de soutènement de la route de la Combe à Beauregard sera réfectionné avec les blocs taillés descollés. Les blocs seront remontés afin de conserver au mur le cachet qui lui avait été donné lors de sa construction.

Prochaine réunion début octobre. Celle-ci se terminera à 23H45.

12 Octobre 1979

Tous les membres sont présents, sauf Mme Belley excusée.  
Délai de séance : 20H40

#### compte rendu

La lecture du compte rendu de la précédente réunion du 3 Septembre nécessite les précisions suivantes :

- Tous les goudronnages sont terminés (Rue Seyre - Thiollet)
- Les travaux d'aménagement de la mairie sont entamés.
- La clôture de l'école de Beauregard est faite sur le côté principal. Il reste essentiellement que la pose du portillon et cléissage du mur.
- Les travaux sur le pont de la Boire se réalisent actuellement. Quant au pont de Beauregard, le C.M. attend que les diverses propositions de prix lui soient soumises par les services de l'Equipment.
- Eaux quartier Tête d'Homme : la tranche de travaux d'adduction des eaux à ce quartier devrait être achevée dans les prochains jours.
- La question de l'opportunité des panneaux de signalisation demandés au village de Beauregard et au quartier de Rives sera étudiée prochainement avec l'Equipment.
- Postes d'Abonnement Public : les titulaires de ces PAP pourront conserver le téléphone moyennant une somme de 210 F. au service des P.T.T. Un courrier sera adressé prochainement par la Mairie.
- La S.D.E SIRKA n'a pas encore répondu au courrier adressé à la suite de la dernière réunion.
- M. Féri demande à surseoir provisoirement à la plantation d'arbres près de sa maison.

Fontaine de Beauregard : l'ouvrier communal sera en charge à Beauregard et essaiera de préserver cette fontaine, avant l'hiver.

- M. Roussel sera également envoyé à Rochefort-Samson les 22 et 23 Octobre pour la préparation de l'accueil d'une famille du Sud-Est Asiatique.

- Traineau neige : le problème sera réglé par les deux adjoints. Le C.M. émet une suite favorable au télégramme de protestation du Crédit Mutuel à propos des mesures concernant les livrets.

#### Autres questions diverses :

Le 25-09-79, s'est tenu à Rochefort-Samson une réunion concernant les possibilités de zonage offertes aux communes rurales. Ainsi le POS n'est plus envisagé et une ZEP (Zone d'Environnement Protégé) demande 2 années pour son installation. La municipalité émet un premier avis favorable à la création d'un zonage simplifié visant à délimiter les zones constructibles et envisageable en 6 mois.

Le C.M. tiendra une réunion prochainement avec les représentants de la DDA et DDE sur cette possibilité.

- Croix Rouge : cinq cours de 2 heures se dérouleront à Hostom sur le thème "gestes d'urgence, gestes élémentaires de survie"

Dates : lundis 12, 19, 26 Novembre de 20 H 30 à 22 H 30,

jeudis 15, 22 - d° - - d° -

Conditions d'inscription : avoir + de 16 ans ; inscription 15,00 F.

- Mairie de Glandage : le C.M. se déclare solidaire de cette petite commune du Diois qui lutte pour l'ouverture de son école.

- Un certificat d'urbanisme et une demande de permis de construire (sur Beaufort) reçoivent un avis favorable.

- Sou des écoles de Jolygnans : la commune décide d'allouer une subvention de 850 Frs. pour le fonctionnement de la cantine de Jolygnans. Après une discussion, le C.M. émet le vœu de voir une réunion préparatoire à la prochaine rentrée afin d'étudier le problème de la cantine scolaire de plus près.

- Ramassage plastiques et verres : un contact sera pris avec une entreprise qui, par container déposé dans les villages, récupérerait ces matériaux à fin de traitement.

- Syndicat d'électrification : les travaux à réaliser aux quartiers Soudan et Thiollet sont pratiquement terminés. Pas de travaux prévus pour l'an prochain.

- Repas du Noël des personnes âgées : il aura lieu le 9 décembre 79.

À propos cette longue énumération de questions diverses, le C.M. aborde le compte Administratif 1978 et le budget supplémentaire 1979.

Compte Administratif 1978:

La lecture détaillée fait apparaître sur un total de 451.094,39 F. un excédent de fonctionnement de 58.132,40 F. qui serviront à établir le budget supplémentaire.

Le compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Budget supplémentaire 1979,

En section de fonctionnement, le montant des recettes et des dépenses s'équilibre à 138.966,31 F.

Sont prévus dans cette section, l'achat de matériel pour l'ouvrier communal, divers travaux de voirie et remboursement des travaux 1978 au SIVM.

En section d'investissement: les dépenses et les recettes s'équilibrent à 68.073,86 F., sont prévues les travaux de réfection de la maine - WC des écoles de Meymans - voirie chemin Sègue et Thiollet.

Le budget du Bureau d'Aide Sociale s'équilibre à 1727,17 F. Mis au voix, le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22H50  
du dit

Le maire expose au C.M., la lettre du Crédit Mutuel de Bouygues au sujet du Crédit Mutuel de Bouygues du Peage du 21.05.79,

Le C.M. soutient la protestation du Conseil d'Administration de la caisse de crédit mutuel de Bouygues du Peage, contre le décret du 30.08.79, interdisant le cumul d'un livret de la Caisse d'Epargne et d'un compte spécial sur livret de crédit mutuel.  
Interdisant d'ouvrir de nouvelles caisses.

du dit

Le maire expose au C.M. que la commune de Glandage fait connaître dans sa délibération du 19 Septembre 1979, sa décision de continuer l'action avec les parents d'élèves pour obtenir la réouverture de leur école.

Le C.M. de B.BT proteste contre les décisions des pouvoirs publics qui vont à l'envers des déclarations sur l'aménagement du territoire qui soulignait en 1975 "qu'il faut des villages vivants pour garder des hommes".

Le C.M. de B.BT appuie son soutien à la municipalité et aux parents de Glandage, afin que se maintiennent les écoles dans les villages pour éviter la désertification des zones de montagne.

Soutien au Crédit  
Mutuel de Bouygues du  
Peage.

Village de Glandage  
Demande de réouverture  
de l'école

## - du dit -

cessions gratuites.

nulle

M. le Maire demande au C.M., de faire régulariser par le service immobilier, toutes cessions gratuites à venir, à la suite des permis de construire.

Après avoir délibéré, le C.M.,

- Accepte de faire régulariser par le service immobilier, toutes les cessions gratuites à la suite des permis de construire.
  - Autorise le Maire à signer les actes au nom de la Commune.
  - Designe M. Mez de Boug-de-Péage, en qualité de géomètre pour les documents d'arpentage.
  - La Commune prendra à son charge les frais du géomètre et du conservateur pour les frais de publicité foncière.
- Les crédits seront prêvus sur le budget, article 210.

## - du dit -

Pour un besoin plus fonctionnel de la Mairie, M. le Maire présente au C.M. des devis pour la création de deux bureaux, création d'une cuisine-séjour au logement du secrétaire, installation du chauffage central dans les bureaux-salle de réunion et logement secrétaire..

Le C.M., après examen des divers devis, décide de donner les travaux:

Chaudfuge central à l'Entrepise DUC (2 <sup>e</sup> solution)	34.358,00
bureaux doublage peinture	4.518,59
Séjour-cuisine doublage peinture -d-	9.187,31
Sol	3.486,13
Ménagerie PERROCHET	7.366,46
	<u>58.956,35</u>

Sollicite une subvention de M. le Préfet,

Les crédits nécessaires sont prévus sur le budget supplémentaire 1979, article 232

## - du dit -

cession gratuite

M. Alcunier Jean-Pierre

M. le Maire demande au C.M., de faire régulariser par le service immobilier, la cession gratuite au nom de M. Alcunier Jean-Pierre, à la suite de son permis de construire n° 26.9.82819.

Après avoir délibéré le C.M.,

- Accepte de faire régulariser par le service immobilier cette cession.
- Autorise le Maire à signer l'acte.
- Designe M. Mez de Bg de Péage, en qualité de géomètre pour les documents d'arpentage.

- La commune prendra à sa charge les frais du géomètre et du conservateur pour les frais de publicité fonction. Ces crédits seront prévus sur le budget, article 210.

- audit -

même délibération

permis de construire n° 26.9.82696

- audit -

Devant les demandes de plus en plus nombreuses de permis de construire sur la commune.

La municipalité après avoir pris connaissance des différentes possibilités et voulant protéger la zone agricole.

- décide l'élaboration d'un zonage simplifié.

Demande l'intervention des services de la D.D.E, pour l'élaboration de ce projet.

A horizontal line with several handwritten signatures in black ink. From left to right, the signatures appear to be: "G. Léveillé", "Z. Bégin", "M. Martel", "M. Paré", "P. Boisclair", "J. Tremblay", "M. Létourneau", "M. Létourneau", and "H. D. P. Gagnon".

7 Décembre 1979

Tous les membres sont présents - débute de la séance 20H.35  
lecture du registre des délibérations:

compte rendu

Au cours de cette lecture les points suivants sont précisés :

P.A.P. La multiplication du nombre d'abonnés individuels entraînera donc la suppression des Postes d'Abonnement Public.

- Les services de l'Équipement seront sollicités sur deux points ; la pose de discs panneaux de signalisation. Le devis pour l'élargissement du Pont de Beauregard comportera également le renforcement de la partie existante, pour permettre le passage de toutes les catégories de véhicules.

- Il est également constaté :

- La fin des travaux d'adduction d'eau au quartier du Tête d'homme (sauf un dernier travail d'arasement)

- le début de la plantation de peupliers sur la zone qui avait été affectée par le glissement de terrain (annexe SIREN)

- La continuation des travaux de réfection de la mairie (chauffage et plafond en cours).

- Le retard pris pour arranger la fontaine de Beauregard qui devra être protégée contre le gel (solution très proche)

- Il est en outre rappelé que l'ouvrier communal s'est rendu à Rochefort-Damson, afin de préparer l'arrivée des réfugiés du Sud Est Asiatique.

- Il est également étudié les zones où pourront se vendre les concessions pour chacun des cimetières de Beauregard et Mignans. Priéau de l'école de Beauregard.

Suite à une demande des parents d'élèves, une première réunion s'était tenue à l'école de Beauregard le samedi 24 novembre. Il est, en effet, envisagé l'hypothèse d'une extension du priéau avec fermeture de façon à obtenir une grande salle polyvalente (priéau mais aussi salle de jeux, de réunion etc..) Cependant, les travaux semblent importants, mais le projet sera confié pour une étude plus précise à un maître. A suivre.

#### Terrain de sport à Mignans.

des parents ont demandé l'extension du terrain de sport, propriété de la commune, le problème soulève un point de responsabilité et exige plus de précisions : aussi sera t'il programmé dans les semaines à venir une réunion avec les parents.

#### Zonage simplifié.

Le C.M. aura une première réunion avec M. Coutarel de la DDE, le mercredi 12 décembre 1979 à 14 H 30, plusieurs rencontres risquent d'être nécessaires pour une étude approfondie de ce projet de zonage. Il est possible qu'une réunion d'information générale soit organisée avec la population ultérieurement.

L'ordre du jour semblant épuisé, le Maire lève la séance à 22 H. 15

adudit

Or le Maire expose au C.M. la teneur de la loi n° 78-1133 du 20 décembre 1978 instituant l'obligation pour les communes et établissements publics communaux ou intercommunaux employant des agents titulaires ou non, de soumettre ces agents à un examen médical annuel, ceci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1980.

Considérant les propositions émanant du Syndicat de communes pour le Personnel du département de la Drôme, prévoyant l'organisation d'un service de médecine professionnelle

à la disposition des collectivités, et fonctionnant dans le cadre de ce même syndicat, et dans la volonté d'une coopération intercommunale.

Le conseil municipal,

- Vu les dispositions de la loi n° 78-1183 du 20 décembre 78 et les obligations en résultant.
- Vu les prestations et les charges financières résultant de l'organisation d'un service de médecine professionnelle intercommunal par le syndicat de communes pour le personnel communal du Département de la Drôme.
- Oui le rapport de M. le Maire.

Après en avoir délibéré,

- Décide de l'adhésion du principe de la commune à la réalisation d'un service de médecine professionnelle intercommunal à compter de l'année 1980 pour les examens annuels de ses agents communaux.

20 Décembre 1979

#### Compte rendu

Leclure du compte rendu de la réunion du 3 décembre, approuvée et signée manqu : S. Chabert.

Zonage simplifié: compte rendu de la réunion du 12 décembre avec l'équipement à cœur qui n'a pas pu y assister.

Discussion sur les plans pour définir certaines zones constructibles.

Projet d'un lotissement sur le terrain communal à Allegre.

Une prochaine réunion aura lieu avec la DDE et DDA le 16 janvier 1980

des certificats d'urbanisme et permis de construire ont été examinés

Indemnités spéciales Piemont:

Les agriculteurs sont invités à faire leur déclaration de cheptel avant le 25 janvier 1980

du 7.12.79

M. le maire, rend compte au conseil du nombre important de nouveaux abonnés au téléphone sur toute la commune.

Il y aurait lieu de supprimer les Postes d'Abonnement Public dans les quartiers et de conserver seulement le P.A.P. du village de Beauvois.

Appréciation du  
P.A.P.  
déposée le 31.12.79

Après consultation des gérants de ces P.A.P., tous sont d'accord de conserver leur téléphone en poste privé à leur nom, et d'acquitter le coût de ce changement.

Le C.M. après avoir délibéré;

- Décide la suppression de quatre postes d'Abonnement Public sur la commune, de conserver le P.A.P. du village de Beauregard.
- P.A.P. "Le Bois Vert" 48-81-56, passera au nom de André Roinat Meymans.
- P.A.P. "Quartier Mathas" 48-81-11, passera au nom de Jean Mathas.
- P.A.P. "Bressonnicié" 48-82-31 - passera au nom de Marcel Champenois Beauregard
- P.A.P. "des Chauvats" 48-82-90 passera au nom de Jean Blache

*H. Clot  
A. Roinat  
B. Mathas  
M. Champenois  
J. Blache  
G. Mardon*

16 Janvier 1980

#### compte rendu

Reunion sur la préparation du projet d'un zoning simplifié avec la présence de Mr Maltei - Coutarel - Pasco - Charas de la D.D.E. Madame Degy de la D.D.A. 5 conseillers Municipaux étaient présents, Mr le Maire, Mrs Bousanne - Benistant - Mersanne - Chastelan. Absents : Mr Mottet M.P. Mallet R. Darlay - Mr Belley - excusés : Mr Reynaud et Chabert.

#### Projet du zoning sur le village de Beauregard:

Possibilité entre le village et le ruisseau et le quartier Bressonnicié - Meymans.

Construction limitée au projet de lotissement communal sur le terrains communal. Etude d'aménagement de la place devant les écoles.

Une demande de lotissement par un propriétaire sur 2 terrains agricoles a été examinée et refusée.

Prochaine réunion le 20-02-80 à 14 H. 30

du dit

Votre envoi de crédits  
déposée le 1.02.80

Mauvais sur chemins V<sup>e</sup> Segur diminutum sur ch. pte 63 - Augmentation 233 = 79,25

Combustibles	-	-	63	-	60 - 1500,00
--------------	---	---	----	---	--------------

Intérêts	-	-	63	-	611 = 1
titres à nulles			63		8280 1 000,00
BAS Repas et colis personnes âgées	-	-	601	-	645 3 900,00

*H. Clot  
B. Mathas  
M. Champenois  
J. Blache  
G. Mardon*